



• **BIO EN NORMANDIE** •
Les agricultrices et agriculteurs bio



Un aperçu de la Pommes de Terre bio en Normandie

Etat des lieux du secteur

EUROPE

Le principal producteur européen de pommes de terre biologique est l'**Allemagne avec 7 766 ha en bio** ou en conversion en 2016. L'**Autriche** est le second producteur au sein de l'union mais loin derrière l'Allemagne puisqu'il y avait **2854 ha** en 2016. Une part des productions autrichiennes est vendue en Allemagne tout comme le sont les productions danoises ou néerlandaises. **La Pologne** vient compléter le podium, suivie par la **France**.

FRANCE

Le marché français de la pomme de terre biologique demeure **un marché confidentiel**, de l'ordre de **55 000 tonnes** dont **plus de 30 000 tonnes** sont écoulées en circuits longs (à titre de comparaison, il y a 5,6 millions de tonnes produites en France, conventionnel et bio). Il s'agit des circuits suivis par le CNIPT. Deux cas se distinguent sur le marché du frais :

- **Le marché des pommes de terre biologiques lavées et emballées**, privilégiées par la grande distribution traditionnelle, où un niveau de qualité proche de celui de la pomme de terre conventionnelle est attendu.
- **Le marché des circuits spécialisés dans les produits biologiques** qui proposent principalement des pommes de terre brossées, présentées le plus souvent en vrac. La vente de pommes de terre brossées est un réel atout pour ces circuits, ils sont capables de commercialiser des pommes de terre dont les défauts visuels ne sont pas apparents, même en fin de campagne lorsqu'ils ont tendances à se développer. Ainsi, **le gaspillage est limité**, il y a moins d'écart de tri.

93 % des pommes de terre bio écoulées via un circuit de distribution long

Le sont par l'intermédiaire d'un contrat signé entre le producteur et le metteur sur le marché

Suivi des circuits de distribution longs (hors vente directe) en tonnes nettes

Campagne	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20
Surface (ha)	795	739	834	768	838	1 070	1 100	1 382	1 618
<i>Evolution annuelle</i>		-7,1%	12,8%	-7,9%	9,0%	27,7%	2,8%	25,6%	17,1%
Récolte (t)	19 500	16 000	19 000	22 000	22 500	18 400	34 300	29 400	Fin 2019
<i>Evolution annuelle</i>		-17,9%	18,8%	15,8%	2,3%	-18,2%	86,4%	-14,3%	Fin 2019
<i>Frais</i>					21 000	16 000	27 100	23 500	Fin 2019
<i>Indus</i>					1 500	2 400	7 200	5 900	Fin 2019
Import (t)	2 500	5 500	1 000	800	1 400	7 000	1 160	4 400	Printemps 2020
Total (t)	22 000	21 500	20 000	22 800	23 900	25 400	35 460	33 800	Fin 2019

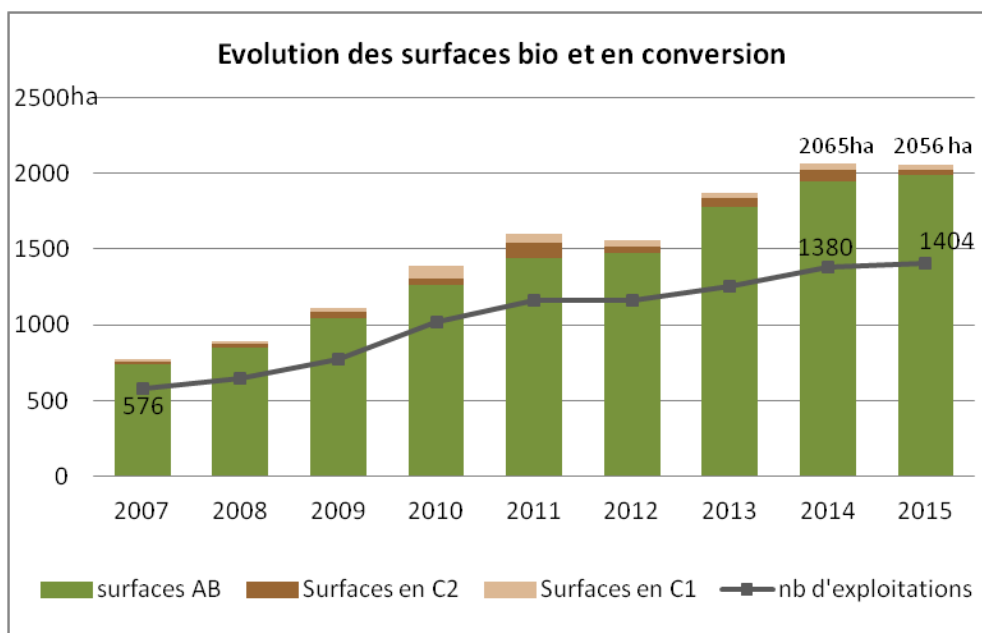
En parallèle de cette commercialisation en circuit long, la vente directe écoulerait un tiers des volumes de pommes de terre biologiques. **Ces estimations sont à prendre avec précaution.** La vente directe est difficile à évaluer vu le nombre important de petites structures. Elles sont toutefois cohérentes avec le fait que **la pomme de terre est un des piliers de la production domestique et de la vente à la ferme.**

Le débouché industriel se développe en parallèle, pour la production de tous types de produits (flocons, chips, frites surgelées, etc.) avec des volumes essentiellement sous contrat. **Une croissance significative** de la part de l'industrie qui passe de **13%** du volume total récolté sur la campagne 2016/2017 à **21%** sur la campagne 2017/2018.

EVOLUTION DES SURFACES

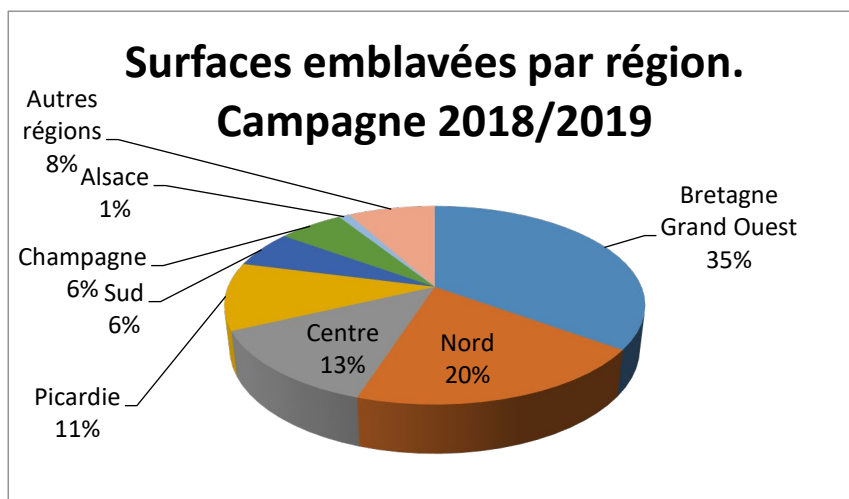
Le graphique ci-après présente l'évolution du nombre de fermes et des surfaces de pommes de terre biologiques en 2015 en France (source Agence Bio).

Depuis 2007, les surfaces bio et en conversion ont progressé mais elles connaissent un ralentissement de leur progression depuis 2014. Néanmoins, le nombre d'hectares a plus que doublé en 5 ans.



En 2015, **2056 ha de pommes de terre** (bio et conversion) ont été emblavés sur **1404 fermes**, soit une moyenne de **1.46 ha** par exploitation.

En 2015, le nombre d'exploitations déclarants des surfaces emblavées en pommes de terre a **augmenté de 2%** par rapport à 2014.



Le Nord et la Bretagne couvrent plus de la moitié de la sole nationale dédiée à la **pomme de terre biologique.**

Le Centre et Picardie couvrent près un quart des surfaces. **Les Hauts-de-France et le Centre Val de Loire** sont d'importantes zones de production de pommes de terre en conventionnel, contrairement à la **Bretagne** mais où la production biologique y est bien implantée.

NB : Autres régions = Ile de France (65%) et Normandie (35%)

Les importations comme filet de sécurité

L'importation de pommes de terre biologiques est la variable d'ajustement nécessaire lorsque la production française n'est plus disponible, ou de qualité insuffisante. Les importations peuvent commencer **dès décembre** les mauvaises années de production, ou alors **en avril** les bonnes années. En année « normale », elles débutent en **février-mars** et se terminent **en juillet**, avec l'arrivée de la nouvelle récolte. Afin de garder le contact avec les importateurs, un flux continu est maintenu, quel que soit le niveau de production national.

Les pommes de terre proviennent en majorité **d'Israël et d'Égypte**, mais aussi **d'Espagne et d'Italie**. Celles importées d'Israël ou d'Égypte ont des coûts de production élevés (irrigation) auxquels il faut ajouter des coûts de transport proportionnels au chemin parcouru. Certains distributeurs du réseau généraliste plébiscitent pourtant ces **deux origines**, qui permettent de travailler en continuité variétale grâce à Ditta et Nicola, ainsi qu'en contre saison.

Les pommes de terre biologiques primeurs en provenance de **Sicile** arrivent plus tôt que les primeurs françaises. En revanche, **l'Espagne** ne semble pas bénéficier d'avantage climatique évident par rapport au sud de la France. Toutefois, les offres espagnoles et italiennes sont **compétitives**, notamment grâce au coût de main d'œuvre moins élevé. Ces origines sont plus plébiscitées par les circuits spécialisés pour des raisons de proximité et de règlement européen identique.

(RCE n°834/2007)

De manière générale, **les échanges intra-européens de pommes de terre biologiques** semblent modestes. Les marchés européens sont avant tout nationaux. Les demandes sont sensiblement différentes selon les pays : les pays du nord de l'UE auraient les mêmes typicités que le marché français (chair ferme, calibre moyen) tandis qu'au sud, les variétés demandées sont de plus petit calibre et plus rustiques.

LES COTATIONS

L'**UNPT** (l'Union nationale des producteurs de pommes de terre) propose un site de transaction : **PotatoData**, cet outil est exclusivement destiné aux producteurs de pommes de terre en France, adhérent à l'UNPT.

PotatoaData permet la distribution des données en temps réel. Les producteurs peuvent réagir aux offres d'achat de lot de pommes de terre en se basant sur les transactions en cours. Il couvre l'ensemble des marchés (contrat, surplus de contrat et libre engagé) tous types de débouché (industrie et frais). Marché Français et exportation.

Le **CNIPT** propose un hebdomadaire : Pomme de terre Hebdo, comprenant une partie technique et les cotations plus particulier.

Cette note est construite sur la base des données de l'Agence Bio, du CNIPT et des bilans de campagnes effectués par la FNAB. Ainsi, les données présentées ici correspondent aux surfaces enregistrées par les OC (Organismes Certificateurs) comme « Surface de pommes de terre hors féculière ». Ces surfaces ne comptabilisent pas forcément toutes les surfaces multi-légumes ou celles avec une rotation courte qui inclurait des pommes de terre. Ce type de surfaces est plutôt répertorié dans le groupe maraîchage sous abris qui ne distingue pas les espèces de légumes.



• BIO EN NORMANDIE •
Les agricultrices et agriculteurs bio

BIO EN NORMANDIE – 02.32.09.01.60

Mail : contact@bio-normandie.org

Rédacteurs :

Fabien BOCQUET & Frédéric GUEGAN

Conseillers maraîchage à Bio en Normandie

Avec le soutien
financier de



RÉGION
NORMANDIE